

## 2 Politique

## Dialogue politique

## Les commissions paritaires désormais en place



Opposition et...



...Majorité, désormais en travaux jumelés.

Jonas OSSOMBEY

Libreville/Gabon

SI le préalable de la composition des quatre commissions devant mener les débats du Dialogue politique a été d'entrée de jeu posé par les participants, il aura finalement fallu attendre plusieurs jours, presque une semaine, pour que les divers camps, en leur sein, se mettent d'accord. Et, à y regarder de près, chacun semble trouver son compte. Même ceux qui s'étaient laissés aller à dénoncer les trafics de tous ordres dans le choix des représentants de

l'opposition à cette table-ronde. Feignant de boycotter à la dernière minute cette rencontre politique importante qui doit décider de l'avenir institutionnel du pays.

Ainsi, il faut retenir que toutes les commissions, réforme des institutions, consolidation de l'Etat de droit démocratique, réformes électorales et modernisation de la vie publique sont, chacune, ont à sa tête et en son sein des personnalités (majorité et opposition) et des rapporteurs, à parité. C'est dire toute l'importance que revêtent ces discussions prévues pour s'achever le 11 mai prochain. Majorité comme opposition y ont envoyé leurs figures les

plus rompues à la chose politique. Du moins, dans son analyse.

Les Michel Essonghe, Séraphin Ndaot Rembogo, Francis Nkea Joël Mbi-many Ntchoreret, Paul Biyoghe Mba, Albertine Maganga Moussavou, Mboumba Nziengui et Jean-Pierre Oyiba sont parmi les principaux dirigeants des travaux dont la mayonnaise devrait prendre à partir de ce jour au stade d'Angondjé.

Chaque camp, certainement en fonction des attentes, devra faire œuvre utile pour une meilleure mise en place des mécanismes institutionnels mieux adaptés aux besoins d'une population gabonaise qui attend de ces as-

sises des conclusions dans le sens de faire du Gabon un modèle en matière de démocratie. Surtout s'agissant de mettre un terme aux sempiternelles crises électorales auxquelles le pays fait face depuis près d'une trentaine d'années. Comme tout le monde peut s'y attendre, ces retrouvailles ne seront pas un long fleuve tranquille pour les uns et les autres. Car, au-delà des enjeux liés aux intérêts partisans, selon que l'on soit du pouvoir en place ou de l'opposition, le défi sera celui de donner un corpus solide aux conclusions. Ce d'autant plus qu'il plane sur ce dialogue politique le spectre de l'échec des précédentes rencontres ayant vu par le

passé, le pays coupé en petits morceaux au profit d'intérêts au service de l'individualisme.

Dans cette optique, il va falloir convaincre quant à la portée de ces échanges. Autrement dit, émettre des signes d'un renouveau politique ne s'accommodant plus des pratiques de politique politicienne qui ont fait l'apologie des clans et villages au détriment du pays.

Même si la semaine dernière, des relents d'un retour au passé l'ont fait penser, de manière manifeste, à chacun de comprendre que ce qui va se faire et se dire est appelé à coller aux aspirations du plus grand nombre. Si ce n'est le cas, il sera difficile,

voire impossible, d'impulser la dynamique tant souhaitée. D'abord, par l'initiateur de la rencontre, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Ensuite par ceux qui, comme lui, estiment qu'ils ont compris le peuple, et que plus rien ne devra plus être comme avant. La bonne gouvernance, le développement du pays, la consolidation de la paix, la moralisation de la vie publique, les réformes (institutionnelles et électorales), loin d'être des chimères longtemps vendues à des populations avides, sont appelées à être la clé de voûte en vue de l'amélioration des conditions de vie de tous.

## Le consensus comme mode de prise des décisions

J.K.M

Akanda/Gabon

**Aucun camp ne peut faire prévaloir ses idées sur un autre. En cas de désaccord, la majorité et l'opposition conviennent de solliciter la facilitation.**

UNE des particularités des travaux du dialogue national à l'intérieur des commissions paritaires constituées, samedi dernier, est le principe de la prise des décisions par consensus. Autrement dit, aucun camp ne peut faire valoir ses idées sur l'autre en arguant du principe majoritaire ou un quelconque

autre mode de décisions. Ce principe a été adopté, de commun accord, par les représentants de la majorité et de l'opposition au cours des travaux du Comité ad hoc paritaire, qui se sont tenus du 15 au 25 février dernier à Libreville. Lesquels avaient défini et arrêté les modalités d'organisation du dialogue national.

C'est dire que, à l'issue de ces assises, aucun camp ne pourra remettre en cause les résolutions qui en résulteront, au motif qu'elles auraient été prises sans son consentement voire de manière arbitraire. Agir autrement, ne reviendrait qu'à faire preuve "d'irresponsabilité ou de mauvaise

foi". D'autant plus que, en cas de désaccord, les deux parties conviennent de solliciter la facilitation. En cas de persistance du désaccord, le dossier est renvoyé en plénière.

Selon plusieurs observateurs, en adoptant le consensus comme mode de décisions, les participants au dialogue politique ont, sans doute voulu, évité les errements, qui ont déteint sur les rencontres de ce genre organisées dans le passé. A l'issue desquelles, il n'était pas rare d'entendre un individu ayant pris part aux travaux déclarer ne pas se reconnaître dans les conclusions.



Le consensus, mode de décisions.

## Les coulisses

SM

Akanda/Gabon

**• La majorité "coincée" par l'opposition ?**

UN incident, samedi dernier, aurait, selon certaines indiscrétions, conduit à une suspension des travaux en commissions paritaires. Les membres de la

délégation de la majorité, notamment ceux de la commission 1 (Réforme des institutions...) auraient fait preuve de "suffisance et de mépris" vis-à-vis de ceux de l'opposition en imposant à ces derniers, lors du lancement des travaux en commissions paritaires (prévus se dérouler juste après la mise en place de celles-ci), un document

"tout fait". Lequel, devait servir de "document de base" pour le travail à effectuer.

Cette tentative en forme de "dikta" aurait, paraît-il, été jugée inadmissible par le camp de l'opposition. Celui-ci estimant qu'après tant de jours de réflexion sur les différentes thématiques, il aurait été judicieux que les fruits de ces

réflexions menées de part et d'autre, par les différents bords, soient confrontés, pour mieux s'accorder. De là, "les opposants" auraient décidé de suspendre les travaux dans toutes les quatre commissions. Mais, à ce qui se dit, tout devrait rentrer dans l'ordre, et les travaux reprendre dès cet après-midi.



L'opposition est restée en bloc ce week-end.